

Rapport Annuel 2021

sur le Prix et la Qualité du service public des Equipements Aquatiques



Sommaire

CONTEXTE 2021	3
1. MISSION ET OBJECTIFS DU SERVICE PUBLIC.....	4
2. ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC.....	5
L’OFFRE AQUATIQUE	6
1. LES EQUIPEMENTS AQUATIQUES COMMUNAUTAIRES	7
2. CAPACITE D’ACCUEIL INSTANTANEE DES DEUX EQUIPEMENTS AQUATIQUES.....	9
3. MOYENS HUMAINS.....	9
4. CONTINUTE DU SERVICE PUBLIC	10
LA FREQUENTATION « PUBLIC »	14
1. FREQUENTATION GLOBALE	15
2. LA FREQUENTATION PAR TYPE D’USAGERS	18
3. LA FREQUENTATION PAR TYPE D’ACTIVITES	18
4. EVENEMENTIELS.....	19
LES FREQUENTATIONS « SCOLAIRE » ET « ASSOCIATIVE »	21
1. L’OFFRE DE NATATION SCOLAIRE	22
2. LA FREQUENTATION « SCOLAIRE »	24
3. LA FREQUENTATION « ASSOCIATIVE »	28
LE SUIVI DES INSTALLATIONS	30
1. PROPRETE DES LOCAUX COLLECTIFS	31
2. SUIVI DE LA QUALITE DE L’EAU.....	31
3. SECURITE	34
4. LE SUIVI TECHNIQUE.....	34
5. PROPOSITIONS D’AMELIORATION TECHNIQUE / RENOUVELLEMENT	37
TARIFS ET INDICATEURS FINANCIERS	39
1. SUIVI DES TARIFS	40
2. TARIFICATION « PUBLIC »	40
3. TARIFICATION « SCOLAIRES ».....	43
4. TARIFICATION « ASSOCIATIONS SPORTIVES ».....	43
5. INDICATEURS FINANCIERS.....	44

Contexte 2021

1. Mission et objectifs du service public
2. Organisation du service public



1. Mission et objectifs du service public

Dans le cadre de ses compétences statutaires de construction et gestion d'équipements culturels et sportifs, CAP Atlantique est l'autorité organisatrice de l'exploitation de 3 piscines communautaires : le centre aquatique du Pays Blanc à Piriac-sur-Mer, le centre aquatique Jean-Pierre Dhonneur à Guérande et le centre aquatique Aquabaule à La Baule.

Le présent rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public des équipements aquatiques communautaires est rédigé par le service Equipements Sportifs en collaboration avec les services Techniques et Financiers de CAP Atlantique.

Cette année il a été pris en compte avec l'éducation nationale, l'amélioration du savoir nager en sécurité au travers d'une meilleure prise en compte de l'obtention de l'ASSN (attestation scolaire du savoir nager). Ceci au travers d'une convention reprenant les objectifs suivants :

- L'élargissement au CM1 des cours de natation scolaire, auparavant de la GS au CE2 avec 10 séances de natation par an et par niveau et désormais de la GS au CM1 avec 8 séances de natation par an et par niveau.
- La prise en compte de l'enquête noyade de 2018 sur le renforcement du suivi du niveau natatoire des élèves au travers de la convention précitée et du renforcement des objectifs de suivi dans le cadre du nouveau contrat. Cette prise en compte a aussi une répercussion sur la lutte contre les noyades y compris en milieu naturel au-delà de nos installations.
- La possibilité à l'initiative de l'éducation nationale d'insérer quelques élèves de CM2 en difficulté dans les cours de natation pour améliorer le pourcentage de réussite à l'ASSN.

La politique communautaire d'utilisation et de gestion optimisée des trois centres aquatiques :

Les objectifs de gestion optimisée des piscines

Conseil Communautaire du 18 / 10 / 07

1) répondre à la demande sociale et institutionnelle

- Pratiques éducatives
- Pratiques de loisirs
- Pratiques sportives

2) rechercher l'efficacité de la gestion

- Mutualisation des moyens
- Intégration logistique, technique et humaine
- Concentration gestionnaire

3) équilibrer l'offre sur l'ensemble du territoire

- Répartition géographique
- Complémentarité des équipements
- Spécificité

L'ouverture de la nouvelle piscine d'Herbignac sera un sujet à prendre en compte notamment dans l'équilibre de l'offre sur le territoire et la répartition des scolaires entre les centres aquatiques d'Herbignac, Piriac, Guérande et La Baule.

2. Organisation du service public

Centres Aquatiques	Centre Aquatique du Pays BLANC	Centre Aquatique Jean Pierre DHONNEUR	Centre Aquatique Aquabaule
Modalité de gestion	Délégation de service publique par affermage à la société EQUALIA à partir du 26 septembre 2017 jusqu'au 26 septembre 2022. Une société dédiée a été créée pour le contrat spécifique de CAP Atlantique au nom de THALIS.		Délégation de service publique par affermage à la société RECREA à partir du 21 janvier 2020 jusqu'au 21 janvier 2025.
Echéance DSP	26 septembre 2022 (EQUALIA)		21 janvier 2025 (RECREA)

L'offre aquatique

1. Les équipements aquatiques communautaires
2. Capacité d'accueil instantanée
3. Moyens humains
4. Continuité du service



1. Les équipements aquatiques communautaires

Trois équipements aquatiques communautaires en exploitation :

- Centre aquatique du Pays BLANC (CAPB) à Piriac-sur-Mer ;
- Centre aquatique Jean-Pierre DHONNEUR (CAJPD) à Guérande ;
- Centre aquatique AQUABAULE (CAA) à La Baule.

Les équipements sont de typologie « loisirs et éducatifs » c'est-à-dire permettant des pratiques diversifiées ouvertes à tout public, et à tout âge :

- La nage en ligne,
- La baignade de loisirs,
- La remise en forme.

2 046 m2 de plan d'eau en exploitation accessibles toute l'année.

Ces équipements disposent d'au moins un bassin de natation, un bassin ludique ou d'apprentissage de moyenne profondeur et d'une pataugeoire.

Centre Aquatique
du Pays BLANC



Centre Aquatique
J.-P. Dhonneur

Aqua
Baule



	Centre aquatique du Pays Blanc	Centre Aquatique Jean-Pierre DHONNEUR	Centre Aquatique Aquabaule
Vocation de l'équipement	Positionnement loisir et éducatif impliquant de répondre aux besoins scolaires des secteurs centre et nord, mais aussi aux associations	Positionnement mixte entre l'accueil scolaire, le grand public et les activités encadrées	Positionnement mixte entre l'accueil scolaire, le grand public, les activités encadrées et l'espace bien être
Ouvert au public	Octobre 2003	Septembre 2007	Février 2020
Volume eau	672 m3	799 m3	1 261 m3
Surface de plan d'eau	Surface plan d'eau couvert : 514 m2 (hors remise en forme) Bassin sportif : 312 m2 Bassin ludique : 136 m2 Toboggan et bassin réception : 33 m2 Pataugeoire : 14 m2 Fosse à plonger (5m profondeur) : 19 m2	Surface plan d'eau couvert : 562 m2 (hors remise en forme) Bassin sportif : 312 m2 Bassin ludique : 187 m2 Toboggan et bassin réception : 27 m2 Pataugeoire : 36 m2	Surface plan d'eau : 665 m2 (hors remise en forme) Bassin sportif : 190 m2 Bassin apprentissage : 125 m2 Bassin nordique : 320 m2 Splash Pad de jeux aquatiques : 147 m2 Pataugeoire : 30 m2
Espace remise en forme	SPA : 4 m2 Sauna : 7,60 m2 Hammam : 6,8 m2	SPA : 7 m2 Bassin Balnéo : 61 m2 Sauna : 9 m2 Hammam : 5 m2	Bassin Balnéo intérieur : 104 m2 Bassin Balnéo extérieur : 140 m2 Saunas : 23,1 m2 Grotte de sel : 36,8 m2 Hammam : 16,9 m2
Solarium extérieur	282 m2	400 m2	700 m2
Vestiaires et casiers	4 vestiaires collectifs 14 cabines individuelles 118 casiers individuels	6 vestiaires collectifs (4 bassins + 2 balnéo) 15 cabines individuelles 398 casiers individuels	6 vestiaires collectifs 56 cabines individuels 499 casiers individuels
Accessibilité handicapés	2 vestiaires individuels 2 wc 2 douches 1 pôle fixe de mises à l'eau 1 fauteuil immergeable	4 vestiaires individuels 4 wc 2 douches 3 pôles de mises à l'eau (dont 1 structure mobile hydraulique) 2 fauteuils immergeables	10 cabines individuels 6 wc 8 douches 2 systèmes de mises à l'eau 2 fauteuils roulants
Sanitaires	2 wc 2 urinoirs 16 douches collectives + 2 individuelles	5 wc 2 urinoirs 23 douches collectives	8 wc 20 douches



2. Capacité d'accueil instantanée des deux équipements aquatiques

Le nombre maximal de personnes (baigneurs et non baigneurs) pouvant se trouver simultanément dans l'établissement est fixé réglementairement par la **Fréquentation maximale instantanée (FMI)**.

Pour les piscines couvertes, la FMI ne peut pas dépasser 1 baigneur par mètre carré (m²) de plan d'eau. Pour les piscines en plein air, la FMI ne peut pas dépasser 3 baigneurs pour 2 m² de plan d'eau.

	Centre Aquatique du Pays Blanc	Centre Aquatique JP DHONNEUR	Centre Aquatique Aquabaule
FMI (en nbre de personnes)	518	557	558

3. Moyens humains

	Centre Aquatique du Pays Blanc	Centre Aquatique Jean-Pierre DHONNEUR	Centre Aquatique Aquabaule
ETP (hors saisonniers)	13	17	26

Les moyens humains mis à disposition sont stables d'une année à l'autre et proches sur les deux piscines en gestion par Equalia. Concernant Aquabaule, les moyens humains sont en cohérences avec ce qui était prévu lors de la réponse au marché de délégation de service public. Ces moyens humains sont conformes aux moyennes nationales sur ce type d'équipement.

Les fréquentations estivales plus élevées nécessitent l'emploi de saisonniers pour les trois équipements.

4. Continuité du service public

	Centre Aquatique du Pays Blanc	Centre Aquatique Jean-Pierre DHONNEUR	Centre Aquatique Aquabaule
Ouvertures annuelles (normales)	205 j	205 j	262 j
Ouvertures hebdomadaires	7 j	7 j	7 j
Fermetures annuelles	11 j	12 j	14 j
dont fermetures techniques programmées	9 j (du 31 mai au 8 juin)	9 j (du 31 mai au 8 juin)	12 j (5 mai et du 20 décembre au 31 décembre)
dont fermetures jours fériés	2 j (25 décembre et 1 ^{er} mai)	3 j (25 décembre, 1 ^{er} mai, 1 ^{er} janvier)	3 j (25 décembre, 1 ^{er} mai, 1 ^{er} janvier)
Fermetures exceptionnelles – COVID-19	159 j	159 j	89 j

Les périodes d'arrêts techniques réglementaires sont optimisées :

- Elles sont organisées sur des périodes décalées afin de ne fermer qu'un équipement à la fois.
- Les dates de fermeture sont choisies afin d'impacter le moins possible les usagers, notamment les scolaires qui doivent réaliser les 10 séances d'apprentissage de la natation.

L'impact de la situation sanitaire liée au Coronavirus en 2021 a été important sur l'exploitation de nos centres aquatiques et l'accueil du public.

Le 30 octobre 2020, les trois centres aquatiques ont à nouveau fermé sur consignes sanitaires gouvernementales, pour ne rouvrir que le 9 juin 2021. Seul Aquabaule a pu réouvrir son bassin nordique le 1^{er} avril 2021 du fait que ce soit un bassin extérieur.

Les scolaires ont pu reprendre la natation seulement à la rentrée scolaire sous une formule plus condensée : 2 séances par semaine sur 8 semaines.

A partir du 21 juillet, le pass sanitaire est devenu obligatoire pour rentrer dans les centres aquatiques ce qui a beaucoup impacté la fréquentation des centres.

Pendant leur fermeture, les centres aquatiques ont été mis en sommeil technique afin de limiter au maximum les coûts de personnel, d'énergie, de réactifs et de fluides. Ces dispositions ont été établies en accord avec les services des ARS par rapport à la qualité de l'eau dans les bassins, ainsi qu'en collaboration avec nos délégataires pour assurer la pérennité technique des installations, des équipements de traitement d'eau et du bâtiment.

Le personnel a été mis en chômage partiel et nos délégataires ont pu bénéficier de la prise en charge des coûts de personnel par le dispositif national créé pour la période du COVID. Les procédures de mise en sommeil technique ont été les suivantes :

- Arrêt du chauffage des bassins et de la PAC eau de mer pour Aquabaule ;
- Maintien des bassins en eau (sauf pour Piriac car ils étaient vide, en maintenance) ;

- Maintien d'une température mini de l'ordre de 18 °C dans les halls bassins ;
- Maintien de la recirculation au minimum des circuits des bassins ;
- Maintien au minimum de la ventilation (période inoccupation par exemple) avec comme objectif l'absence de condensation ;
- Maintien du traitement d'eau à minima pour éviter le bouchage des injections.

Volume horaire	Centre Aquatique du Pays Blanc	Centre Aquatique Jean-Pierre DHONNEUR	Centre Aquatique Aquabaule
Ouverture hebdomadaire Public en période scolaire (en heures)	39,5 h	39,5 h	51,5 h*
Ouverture hebdomadaire Public en période petites vacances scolaires (en heures)	56 h	56 h	69 h
Ouverture hebdomadaire Public en période de grandes vacances scolaires (en heures)	56 h	56 h	74 h

**L'écart horaire en période scolaire entre les centres aquatiques s'explique notamment par le fait qu'Aquabaule ne reçoit que les écoles de la Baule et le Pouliguen ce qui laisse une place plus importante aux publics.*



Indicateur de fréquentation moyenne quotidienne

En moyenne, 255 usagers fréquentent chaque jour le centre aquatique Jean-Pierre DHONNEUR, 207 usagers le centre aquatique du Pays Blanc et 295 usagers le centre aquatique Aquabaule.

Fréquentation Moyenne Quotidienne 2021					
Ratio	Calculs	Cap Atlantique	CAJPD	CAPB	CAA
Fréquentation moyenne quotidienne	Fréquentation globale / Nbre jours ouverture	256	255	207	295

La fréquentation n'est pas comparable avec celle de l'année précédente puisque les fermetures des centres aquatiques dû à l'épidémie de Covid-19 ne sont pas les mêmes. Les jauge d'accueil n'était également pas la même entre les deux années suite à la mise en place du pass sanitaire en 2021. En 2020, la capacité d'accueil était plus réduite afin de respecter les gestes barrières.



La Fréquentation « Public »



1. La fréquentation globale
2. La fréquentation par type d'usagers
3. La fréquentation par type d'activités
4. Evènementiels

1. Fréquentation globale

La fréquentation globale 2021 des 3 piscines est de **172 047 passages** tous publics confondus (public, scolaires et associations).

Fréquentation 2021 par piscine (nombre de passages)

J.P. DHONNEUR	52 237
C.A.P.B.	42 482
C.A. Aquabaule	77 328

La fréquentation a augmenté de 42 % en 2021 par rapport à l'année 2020 qui comptabilisait 120 506 passages mais a diminué de 19 % par rapport à 2019.

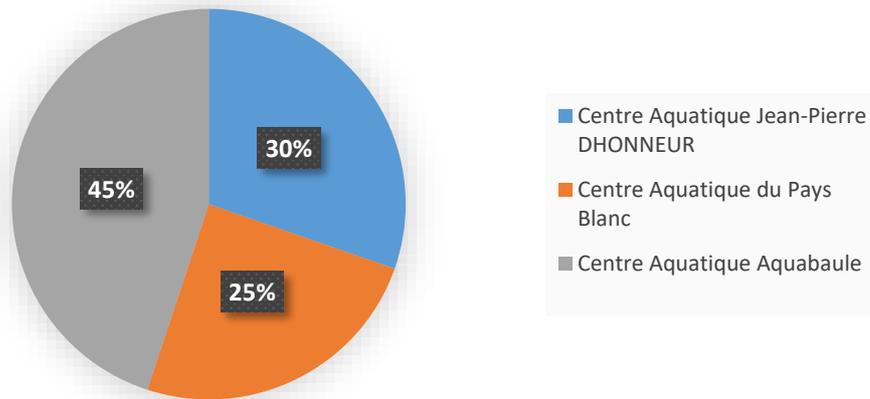
Ces chiffres de fréquentation sont à la hausse par rapport à 2020, mais restent néanmoins plus faible que les données de l'année 2019 et antérieur à 2019 du fait de la crise sanitaire liée au COVID-19, de la fermeture des centres aquatiques pendant une période de 6 mois, de l'application des gestes barrières (distanciation physique, jauge réduite...), du ressenti des usagers qui ont moins fréquentés nos centres aquatiques par crainte notamment du risque de contagion et de la mise en place du pass sanitaire.

La fréquentation pour le centre aquatique Aquabaule est plus élevé que les centres aquatiques Jean-Pierre Dhonneur et Pays Blanc car ce centre a réouvert le 1^{er} avril en mettant à disposition du public le bassin extérieur tandis que les deux autres centres n'ont réouvert que le 9 juin (en l'absence de bassin extérieur).

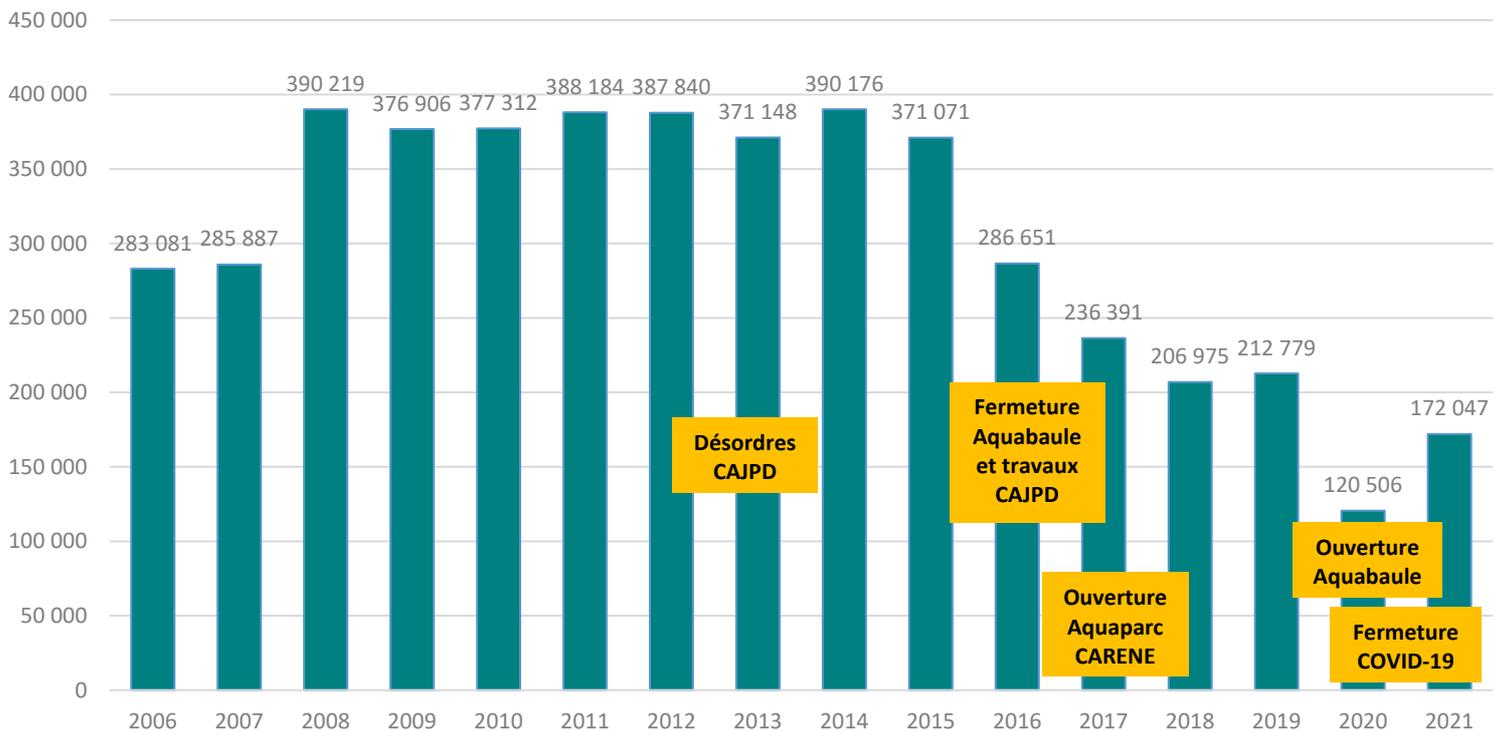
Synthèse Fréquentation 2021

Une fréquentation globale en augmentation entre 2020 et 2021 (42 %) mais une diminution par rapport à 2019 expliquée notamment par la fermeture des centres aquatiques liée à l'application des mesures sanitaires dans le cadre de l'épidémie de COVID-19.

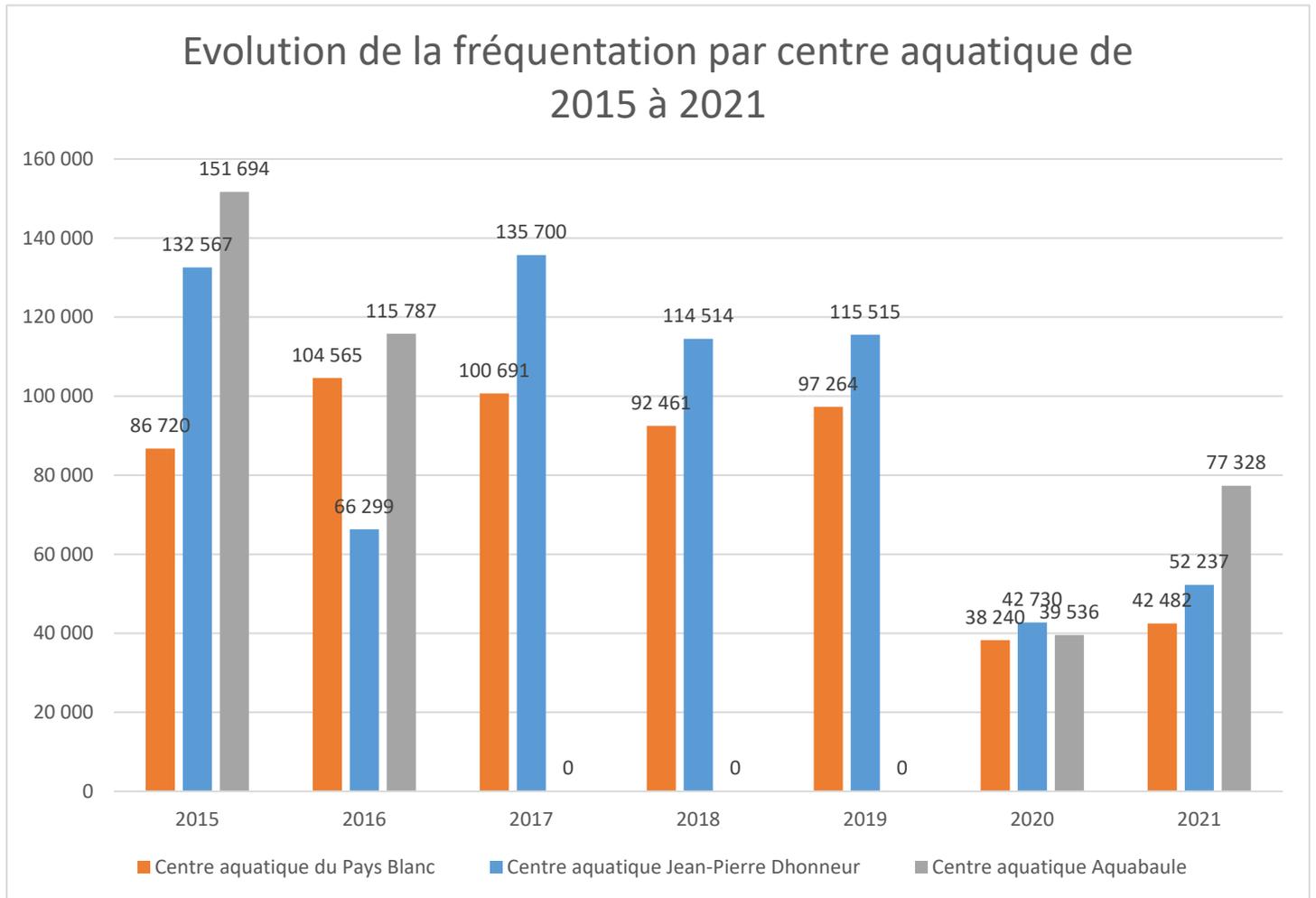
Répartition de la fréquentation par Centre Aquatique en 2021



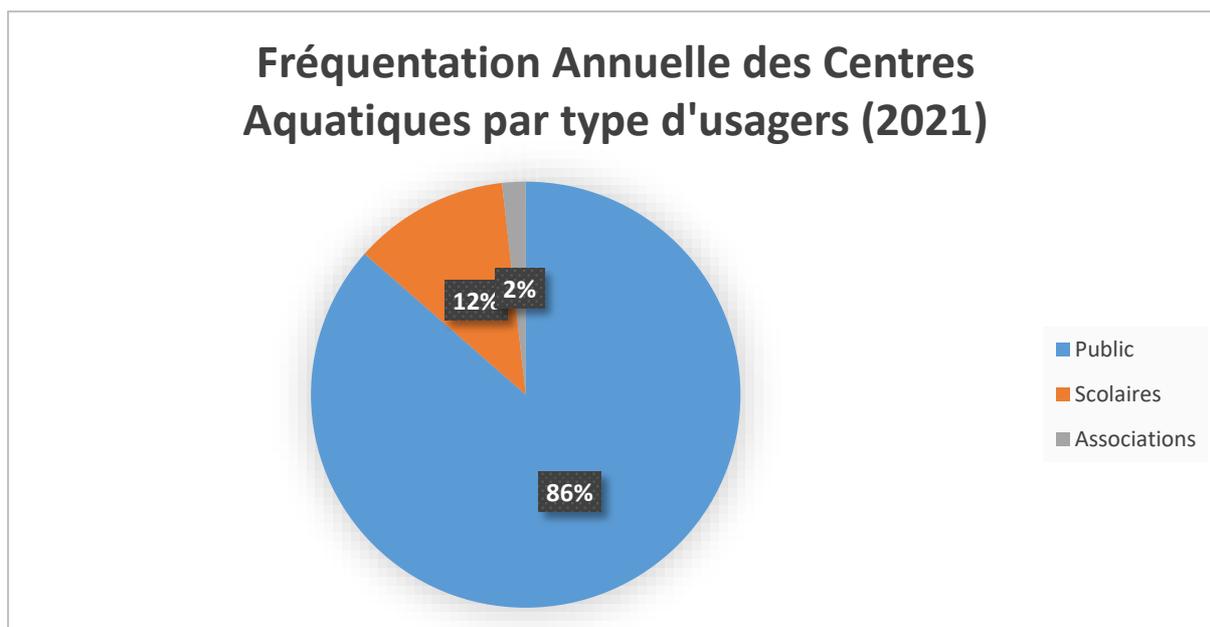
Evolution de la fréquentation globale sur les centres aquatiques de 2006 à 2021



Evolution de la fréquentation par centre aquatique



2. La fréquentation par type d'usagers



La fréquentation par type d'usagers est conforme au positionnement « Loisirs – Bien être de ces équipements » et est relativement stable par rapport aux années précédentes avec 86 % de la fréquentation pour les usagers Public, 12 % pour les scolaires et 2 % pour les associations.

La part des scolaires et des associations **augmente de 37 % par rapport à 2020**, mais diminue de 40 % par rapport à 2019 du fait notamment de la fermeture des centres aquatiques dû au COVID-19 et au nombre plus important d'entrées publiques.

3. La fréquentation par type d'activités

En 2021, les usagers ont fréquenté les centres aquatiques en grande majorité pour la **nage libre**.

L'offre d'activités aquatiques de remise en forme (aquabiking, aqua-fitness...) proposée par les 3 équipements, remporte toujours un succès important.

L'apprentissage de la natation demeure néanmoins une activité très demandée. Le centre aquatique du Pays BLANC propose par exemple chaque semaine 30 cours de natation pour les enfants.

4. Évènementiels

Tout au long de l'année 2021, **une dizaine d'évènements** ont été organisés sur les centres aquatiques, l'occasion de mieux faire connaître les activités auprès des clientèles (informations presse, réseaux sociaux, internet, affichage...)



Réouverture juin 2021



Été 2021



Les fréquentations « scolaire » et « associative »

1. L'offre de natation scolaire
2. La fréquentation « scolaire »
3. La fréquentation « associative »



1. L'offre de natation scolaire

En concertation avec les représentants de l'éducation nationale, les gestionnaires des centres aquatiques communautaires et les élus de CAP Atlantique ont défini les grands principes de l'offre de natation scolaire :

- La répartition géographique des écoles par centre aquatique,
- Chaque classe concernée par le programme pédagogique bénéficie de 8 séances de natation scolaire,
- L'organisation des plannings,
- L'organisation et le transport des élèves pris en charge par le réseau Lila Presqu'île pour les classes de la Grande Section au CM1.



Coût moyen complet (50% Commune, 50% CAP) de transport pour un élève par an : 14,80 € HT

A noter : depuis la rentrée 2018. CAP Atlantique finance 50 % et les Communes concernées 50 % du transport scolaire.

Répartition des établissements scolaires par établissement aquatique

Afin de limiter le temps de transport des élèves et de favoriser le temps effectif d'apprentissage dans le bassin, les élus de CAP Atlantique ont défini une répartition géographique des établissements scolaires sur les trois centres aquatiques communautaires.

La répartition des scolaires sur les trois centres aquatiques :

RENTREE SCOLAIRE 2020-2021

Centre Aquatique du Pays Blanc

Piriac-sur-Mer, Mesquer, La Turballe, Assérac, Herbignac, Saint-Molf, Camoël, Pénestin, Férel

Centre Aquatique Jean-Pierre Dhonneur

Guérande, Le Croisic, Saint-Lyphard, Batz-sur-Mer

Centre Aquatique Aquabaule

La Baule-Escoublac, Le Pouliguen

Les principes de l'offre de natation scolaire

En concertation avec les représentants de l'éducation nationale, le gestionnaire des deux piscines communautaires et les élus de CAP Atlantique ont défini les grands principes de l'offre de natation scolaire :

Les créneaux de natation scolaire sont attribués prioritairement aux classes concernées par le programme pédagogique de l'Education Nationale, à savoir :

- **GS, CP, CE1, CE2, CM1** soit 5 unités pédagogiques pour le premier degré,
- **6^{ème} et Terminales** pour le second degré,
- Les **établissements scolaires publics et privés** sont accueillis dans les piscines avec la même exigence de qualité,
- Depuis mai 2021, chaque classe concernée par le programme pédagogique du premier degré bénéficie de **8 séances** de natation scolaire, soit 40 séances au terme du parcours pédagogique, de la GS au CM1,
- La durée des séances de natation scolaire est conforme aux préconisations de l'Education nationale :
 - Pour les **primaires : 40 min effectives dans l'eau**
 - Pour le **secondaire : 45 min effectives dans l'eau.**

L'organisation des plannings de natation scolaire

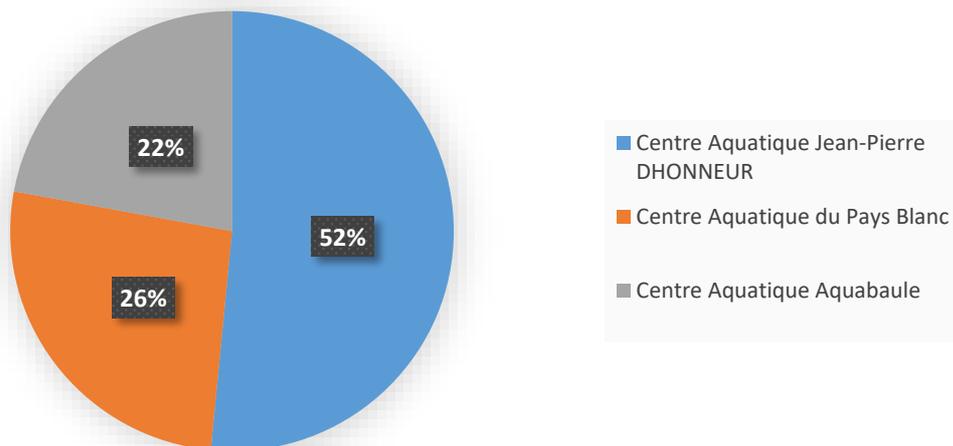
Afin de garantir un accueil de qualité aux scolaires, l'organisation des plannings s'effectue avant chaque rentrée scolaire en concertation avec CAP Atlantique, les représentants de l'Education Nationale, les gestionnaires des piscines et les établissements scolaires selon les principes suivants (réactualisé en Commission Equipements sportifs en 2021) :

- Priorité des cours d'EPS sur les associations sportives scolaires
- Priorité des écoles primaires sur le second degré
- Ordre des priorités (du plus au moins) : GS, CP, CE1, CE2, CM1
- Pour les classes de MS/GS, il convient de regrouper, autant que possible, les GS de deux classes pour obtenir un groupe équivalent à une classe de GS (idem avec les CE2)
- Priorité des GS au 3^{ème} trimestre
- Priorité des terminales sur les 6^{èmes} et les secondes
- Lorsque deux établissements seront en concurrence sur le même créneau, le principe de priorité sera instauré l'année suivante pour l'établissement qui n'aura pas obtenu ce créneau
- Organisation des séances de natation scolaire :
 - Organisation des niveaux par ½ journée.

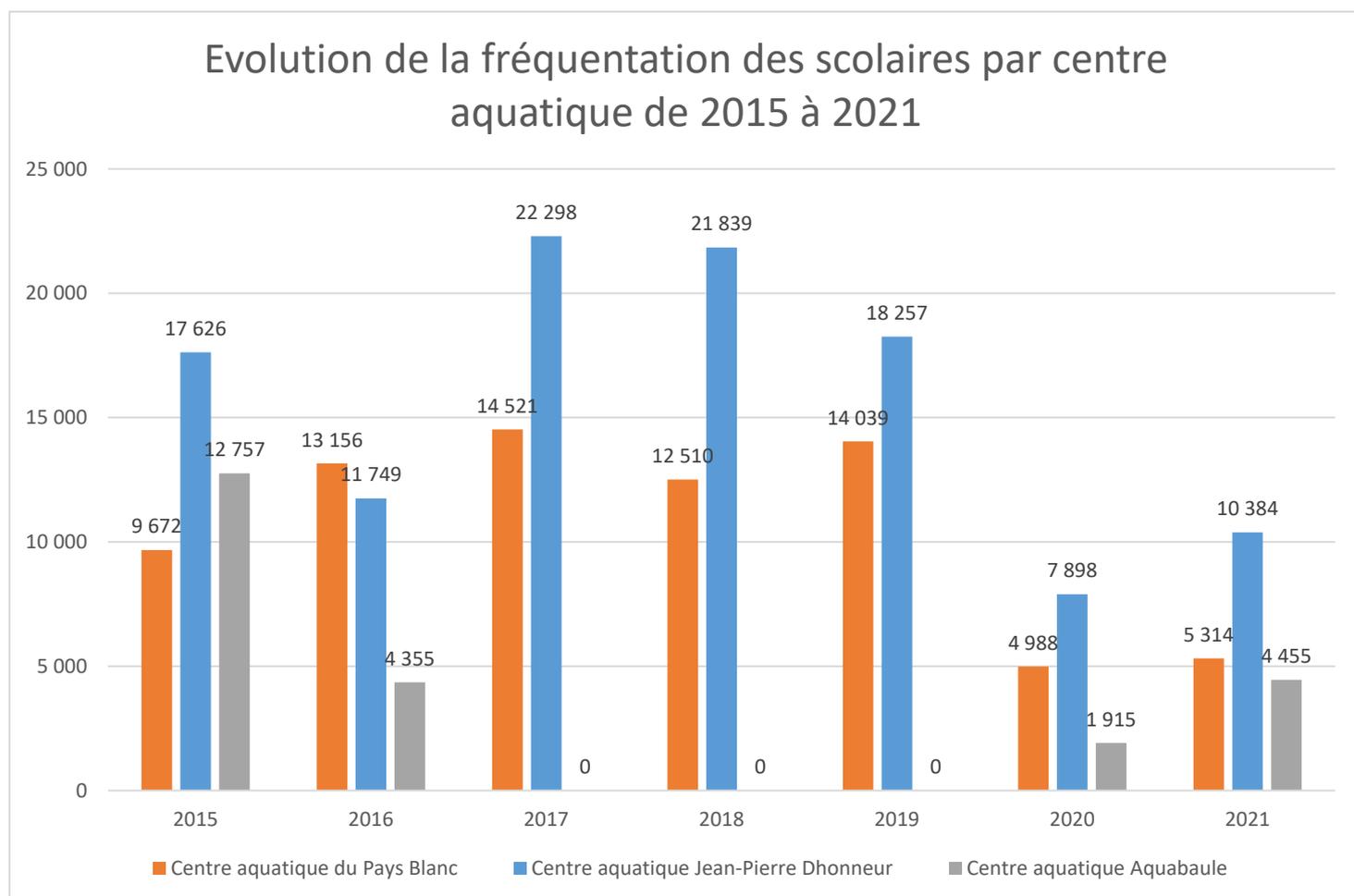
2. La fréquentation « scolaire »

- ▶ **20 153** passages élèves
- ▶ La situation centrale et la proximité de la piscine de Guérande sur le territoire par rapport aux scolaires ainsi que la configuration de ses bassins ont permis d'accueillir **52 %** de la fréquentation scolaire du territoire.

Répartition de la fréquentation scolaire par Centre Aquatique



Evolution de la fréquentation des scolaires par centre aquatique



La natation scolaire a été impactée par les mesures sanitaires liées à l'épidémie de la COVID. En 2021 les scolaires n'ont plus eu accès aux centres aquatiques au second semestre suite à la fermeture des sites (de janvier à mai).

On constate donc une légère augmentation en 2021 de 36 % de la fréquentation scolaire par rapport à 2020 mais une nette diminution de 37 % par rapport à 2019 expliquée par la situation sanitaire.

Synthèse Fréquentation scolaire 2021

Une fréquentation en légère augmentation entre 2020 et 2021 de 36 % mais une nette diminution entre 2019 et 2021 de 37 % expliquée principalement par la fermeture des centres aquatiques liée à l'application des mesures sanitaires dans le cadre de l'épidémie de la COVID-19.

- Un livret de compétences commun aux trois centres aquatiques est mis en place, il a été réactualisé en 2018. Ce livret a été réalisé en étroite collaboration entre les directeurs de sites, le service communication de CAP Atlantique et les conseillers pédagogiques de circonscription. Ce livret édité sous la forme d'un passeport aquatique par CAP Atlantique est diffusé auprès de l'ensemble des nouveaux élèves du territoire et permet à chaque enfant de suivre sa progression dans l'apprentissage du savoir-nager de la Grande section au CM1. Ce livret sera amené à être modifié du fait de l'évolution à venir de la circulaire de 2017 décrivant les différents niveaux de natation à valider.



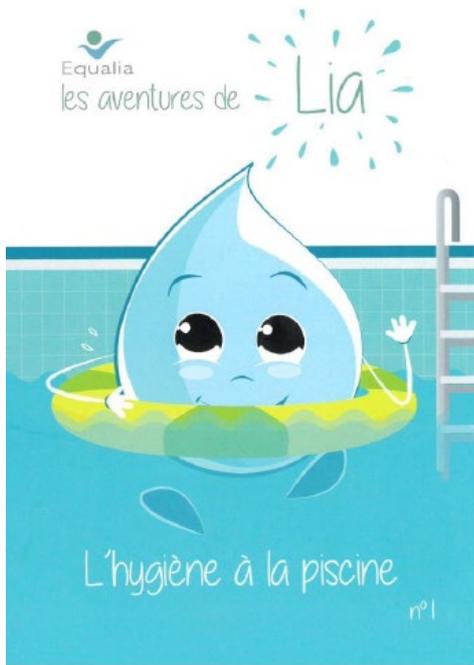
L'objectif de ce livret est entre autres de valider les compétences en lien avec l'éducation nationale, avec pour objectif la réussite des élèves à l'obtention du niveau ASSN (Attestation Scolaire de Savoir Nager) en fin de cycle 3, en 6ème.

Outre l'obtention de l'ASSN, ce niveau permet de lutter contre les risques de noyades pour les plus jeunes et garantis un niveau de natation qui permettra ensuite aux personnes de bénéficier d'acquets durables dans le temps.

Suite à la procédure mis en place visant à favoriser l'apprentissage de la natation scolaire afin d'éviter pour certains niveaux, dont les CE2, le risque de ne pas nager pendant 3 ans, chaque classe bénéficie désormais de 8 séances de natation scolaire de la GS au CM1 au lieu de 10 séances de natation scolaire de la GS au CE2 à partir de mai 2021. A la fin du cycle, les scolaires auront également bénéficié de 40 séances de natation.

En complément des livrets d'apprentissage de la natation, deux livrets d'information sont édités par Equalia à l'attention des écoles :

L'hygiène à la piscine et la semaine de l'eau. Ces deux livrets d'information renforcent auprès du jeune public les notions essentielles de l'hygiène dans les piscines collectives et de la qualité et de la préservation de l'eau.



3. La fréquentation « associative »

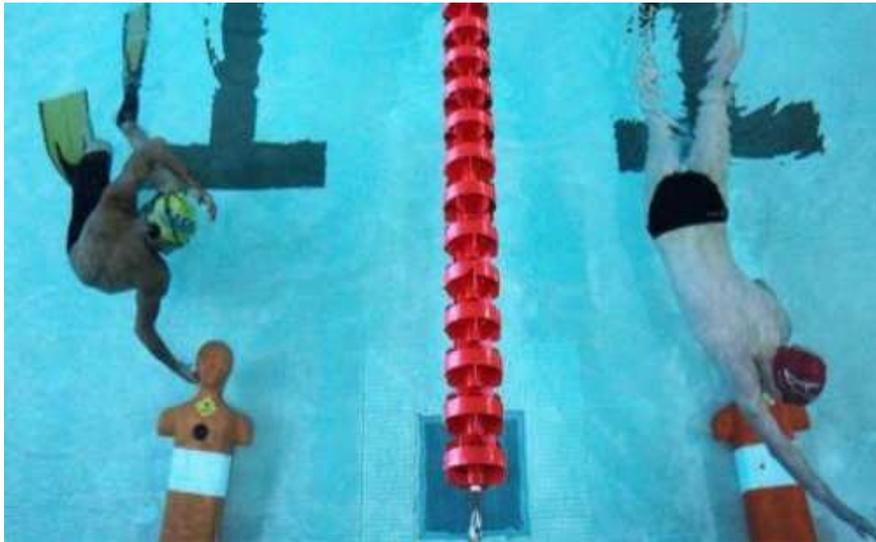
Au total 3 261 entrées ont été comptabilisées pour les associations dans les deux centres aquatiques en 2021 :

- 67 % des entrées au centre aquatique du Pays BLANC
- 13 % des entrées au centre aquatique Jean-Pierre DHONNEUR
- 20 % des entrées au centre aquatique Aquabaule

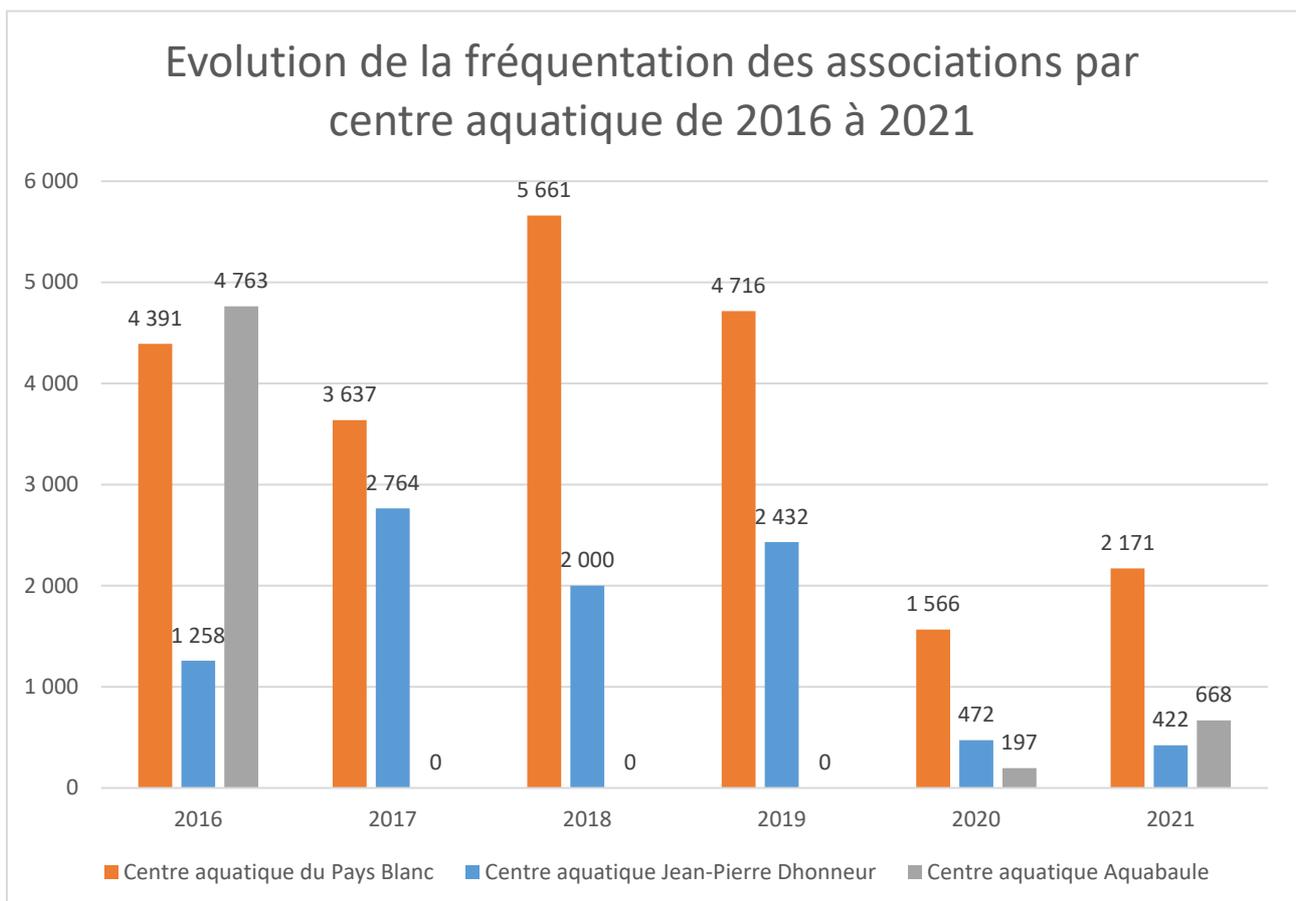
	Centre Aquatique du Pays BLANC	Centre Aquatique Jean-Pierre DHONNEUR	Centre Aquatique Aquabaule
Associations sportives	Pompiers Centre Nautique de La Turballe - Plongée Triathlon de la Côte d'Amour Association sportive de la Côte d'Amour Club d'Activités Subaquatiques de la Côte d'Amour LEP O. GUICHARD Association sportive Saint Jean Baptiste Cooleur Plongée Association Naturistes Cote d'Amour Aquarev' Plongée Association Canoë Kayak Presqu'île Côte d'Amour	Pompiers Triathlon de la Côte d'Amour Association de Sauvetage de la Côte d'Amour Club d'Activités Subaquatiques de la Côte d'Amour	Pompiers CASCA Plongée ASCA Sauvetage Université Inter-Age La Musette Bauloise Triathlon Cote d'Amour
Nombre de passages associations	2 171	422	668

Les associations accueillies sont essentiellement des associations de plongée, de triathlon et de sauvetage. La fréquentation associative a augmenté de 46 % entre 2020 et 2021 mais a diminué de 54 % par rapport à 2019 ce qui est principalement due à la fermeture des centres aquatiques avec l'application des mesures sanitaires pour lutter contre l'épidémie de la COVID-19.

De plus, il a été favorisé l'apprentissage scolaire sur les créneaux disponibles pour favoriser l'apprentissage à nager, y compris sur les créneaux précédemment réservés aux associations.



Evolution de la fréquentation des associations par centre aquatique



Le suivi des installations

1. Propreté des locaux collectifs
2. Suivi de la qualité de l'eau
3. Sécurité
4. Le suivi technique
5. Propositions d'amélioration technique / renouvellement



1. Propreté des locaux collectifs

	Centre Aquatique du Pays BLANC	Centre Aquatique JP DHONNEUR	Centre Aquatique Aquabaule
Existence d'un protocole d'entretien (nature et fréquence des interventions pour l'ensemble des locaux)	Oui	Oui	Oui
Moyens	Réalisé par le personnel	Réalisé par le personnel	Réalisé par le personnel
Commentaires	Bonne qualité	Bonne qualité	Bonne qualité

2. Suivi de la qualité de l'eau

	Centre Aquatique du Pays BLANC	Centre Aquatique JP DHONNEUR	Centre Aquatique Aquabaule
Contrôles internes	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle de l'ensemble des bassins : natation, fosse, ludique, pataugeoire, jacuzzi - 2 prélèvements par jour pour chaque bassin : - Vérification transparence - Température de l'eau - Température de l'air - Ph - Chlore actif (efficacité) + chlore combiné (chloramines) 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle de l'ensemble des bassins : grand bassin, ludique, pataugeoire, spa, jacuzzi, toboggan - 2 contrôles par jour pour chaque bassin : - Vérification transparence - Température de l'eau - Température de l'air - Ph - Chlore actif (efficacité) + chlore combiné (chloramines) 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle de l'ensemble des bassins : bassin sportif, bassin apprentissage, bassin nordique, pataugeoire, bassin balnéo intérieur et extérieur, spa - 2 contrôles par jour pour chaque bassin : - Vérification transparence - Température de l'eau - Température de l'air - Ph - Brome
Existence d'un protocole préventif anti-légionnelles	Oui	Oui	Oui
Existence d'un protocole « Pollution fécale »	Oui	Oui	Oui
Contrôles sanitaires	Réalisés par Inovalis: un contrôle mensuel	Réalisés par Inovalis: un contrôle mensuel	Réalisés par Inovalis: un contrôle mensuel
Commentaires A.R.S.	Eau de bonne qualité bactériologique et chimique pour la baignade dans l'ensemble des bassins.	Eau de bonne qualité bactériologique et chimique pour la baignade dans l'ensemble des bassins.	Eau de bonne qualité bactériologique et chimique pour la baignade dans l'ensemble des bassins.

Les résultats des ARS mettent en avant pour l'année 2021 **une eau de baignade de bonne qualité** et une exploitation maîtrisée pour les centres aquatiques de CAP Atlantique.

Les mesures effectuées portent sur les périodes d'ouvertures des centres aquatiques, uniquement de juin à décembre pour les centres aquatiques de Guérande et Piriac et d'avril à décembre pour le centre aquatique de La Baule (l'ARS ne fait des analyses qu'en période d'ouverture).

En complément des analyses d'eau de bassins, les analyses trimestrielles de légionnelles indiquent une absence de risques et de contaminations aux points les plus défavorables : douches collectives, point le plus éloigné du réseau d'eau chaude sanitaire.

Les remarques portées par les ARS sur les comptes rendus d'analyses mensuelles mettent essentiellement en avant quelques écarts ponctuels sur des paramètres physicochimiques, n'amenant pas de risques sanitaires.

Ces écarts ponctuels sont principalement liés à des bassins de faibles volumes et/ou de fortes températures, entraînant des variations rapides de consignes et d'état physicochimique de l'eau : SPA, pataugeoires, Ils portent essentiellement sur des écarts faibles par rapport à l'objectif réglementaire pour le paramètre de PH principalement.

Les documents relatifs aux analyses doivent être affichés de manière visible pour les usagers (conformément à l'article D 1332-12 du Code de la Santé Publique).

Exemple d'analyses réalisées chaque mois sur les bassins par les autorités sanitaires

0440163 - PIRIAC-SUR-MER

PAYS-BLANC_PIRIAC-SM

Historique du contrôle sanitaire mensuel

	NATATION			BASSIN FOSSE A PLONGEON			TOBOGGAN		
	Conf. bactériolo.	Conf. chimie	Interprétation sanitaire*	Conf. bactériolo.	Conf. chimie	Interprétation sanitaire*	Conf. bactériolo.	Conf. chimie	Interprétation sanitaire*
juin 2021	Oui	Oui	Bonne				Oui	Oui	Bonne
juil. 2021	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
août 2021	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
sept. 2021	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
oct. 2021	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
nov. 2021	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
déc. 2021	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne

Dernier contrôle sanitaire

Paramètres analysés	Unités	Normes minimales	Normes maximales	NATATION	BASSIN FOSSE A PLONGEON	TOBOGGAN
				couvert	couvert	couvert
Affichage des résultats pour le public	-	-	-	10 déc. 2021	10 déc. 2021	10 déc. 2021
Fréquentation au moment du prélèvement	-	-	-	maj	maj	maj
Température de l'air	*C	-	-	Moyenne 25,0	Nulle 25,0	Nulle 25,0
Température de l'eau	*C	-	-	28,7	28,9	29,0
Chlore libre actif	mg(Cl2)/L	0,4	1,4	0,56	0,69	0,55
Chlore combiné	mg(Cl2)/L	-	0,6	0,18	0,17	0,27
Acide isocyanurique (stabilisant)	mg/L	-	75	<5	<5	<5
pH	unité pH	6,9	7,7	7,2	7,1	7,1
Chlorures	mg/L	-	-	993	990	993
Carbone organique total	mg(C)/L	-	-	0,70	0,60	0,60
Turbidité	NFU	-	-	<0,3	<0,3	<0,3
Germes totaux à 36°C	n/mL	-	100	<1	<1	<1
Bactéries coliformes	n/(100mL)	-	10	<1	<1	<1
Escherichia coli	n/(100mL)	-	0	<1	<1	<1
Staphylocoques pathogènes	n/(100mL)	-	0	<1	<1	<1
Pseudomonas aeruginosa	n/(100mL)	-	0	<1	<1	<1
Trihalométhanes (4 substances)	µg/L	-	100	11		

Interprétation sanitaire* des prélèvements du :

10 déc. 2021

NATATION

L'eau du bassin est de bonne qualité.

BASSIN FOSSE A PLONGEON

L'eau du bassin est de bonne qualité.

TOBOGGAN

L'eau du bassin est de bonne qualité.

Le Directeur Général Adjoint
 Directeur de la Santé Publique
 et Environnementale

Signé

Nicolas DURAND

3. Sécurité

	Centre Aquatique du Pays BLANC	Centre Aquatique JP DHONNEUR	Centre Aquatique Aquabaule
P.O.S.S. (Plan d'organisation de la surveillance et des secours)	29 octobre 2004	31 juillet 2007 Modification du plan de surveillance le 19 avril 2008	10 février 2020
Règlement intérieur	Septembre 2017	Septembre 2017	Février 2020
Formation du personnel	Secourisme (MNS) Annuelle DSA (MNS)	Secourisme (6 agents) Incendie (ensemble du personnel)	Secourisme (personnel d'accueil, entretien, ...) Incendie (ensemble du personnel)
Commission de Sécurité et Accessibilité (tous les 5 ans)	Avis favorable 2018	Avis favorable 2017	Avis favorable fin 2019

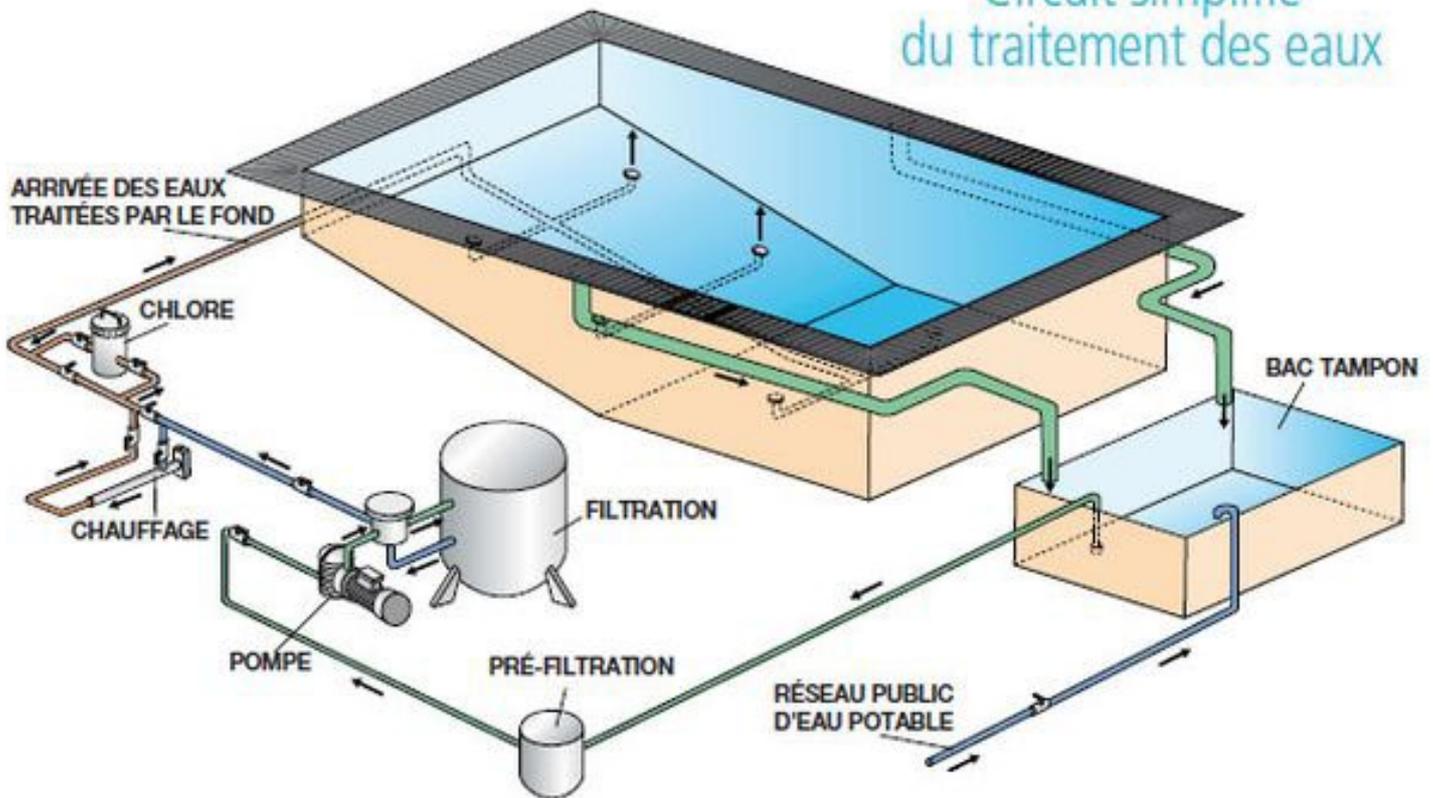
4. Le suivi technique

Le fonctionnement d'un centre aquatique requiert des compétences techniques importantes dans de nombreux domaines très différents tels que :

- Le chauffage ;
- L'hydraulique ;
- La ventilation ;
- Le traitement de l'eau.

Le délégataire sous-traite la gestion et l'exploitation technique des centres aquatiques à un prestataire technique, la société Engie Cofely pour EQUALIA et Dalkia pour RECREA. Une présence quotidienne est assurée, 7 jours sur 7 y compris en astreinte.

Circuit simplifié du traitement des eaux



Prioritairement, ce sont les caractéristiques sanitaires qui sont analysées avant l'ouverture du centre au public :

- La qualité de l'eau – 2 fois par jours sur chaque bassin et sur 8 paramètres par bassin : principalement : désinfection, chloramine, PH, température ;
- Le bon fonctionnement de l'hydraulique pour assurer un renouvellement et une filtration parfaite de chaque bassin ;
- Le bon fonctionnement du renouvellement de l'air dans l'ensemble des locaux et zones bassins, pour assurer une qualité optimale ;

Tous ces objectifs respectent une réglementation stricte, issue principalement de l'arrêté de février 1981 et du code de la santé publique spécifique aux bassins de natation.

CAP Atlantique inclut aussi dans ses contrats des recommandations notamment de l'AFSSET et de l'ANSES visant à s'assurer d'un meilleur confort adapté aux différents usages tels que les bébés nageurs notamment, avec une température de l'eau optimisée, un renouvellement de l'air plus important et un traitement de l'eau plus surveillé.

La qualité de l'eau est vérifiée tous les mois par le service des ARS, les résultats sont publiés et rendus publics. Ils mettent en avant une excellente qualité de l'eau dans nos centres aquatiques.

Les chiffres clefs en 2021 pour les centres aquatiques de Piriac, de Guérande et de La Baule :

- **1 semaine d'arrêt technique** par an pour les centres aquatiques Pays Blanc et Jean-Pierre Dhonneur et **1,5 semaine d'arrêt technique** pour le centre aquatique Aquabaule pour le nettoyage des ouvrages et la maintenance technique approfondie ;
- **1 344 analyses** d'eau par an en autocontrôle soit **10 752 paramètres** et **23 analyses** réglementaires par les ARS ;
- **1 472 MWH de gaz naturel** principalement pour le chauffage de l'eau et de l'air ;
- **2 899 MWH d'électricité**, principalement pour le fonctionnement des pompes et du traitement de l'air ;
- **17 442 m3 d'eau potable** principalement utilisés pour le renouvellement sanitaire de l'eau ;
- **13 132 m3 d'eau de mer** utilisés pour le renouvellement de l'eau des bassins d'Aquabaule.



5. Propositions d'amélioration technique / renouvellement

Piscine de Guérande :

- Filtre Ludique n° 2 : point de perçage à 1,8m du sol : des réparations ponctuelles sont envisagées avec un suivi dans le temps de la corrosion extérieure du filtre.



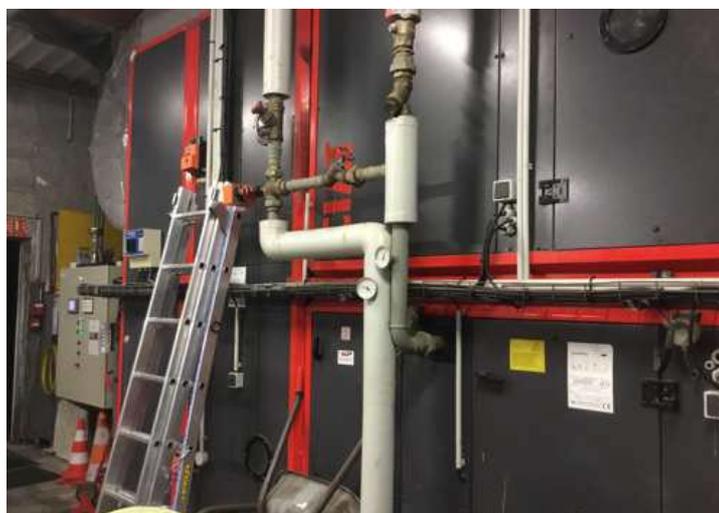
- Filtre Ludique n° 1 : point de perçage à 1m du sol et au-dessus du filtre suite fuite de structure : idem que pour le filtre n°2.



- Proposition de mise en place de **bâches de protection** et bâches de dérivation de fuite au-dessus des principales installations critiques : un devis a été transmis pour essai de ce mode de protection au-dessus des pompes d'injection.
- L'armoire électrique jeux : positionnée dans une ambiance humide et corrosive, les composants sont relativement corrodés, le système fonctionne actuellement en manuel. Il est préconisé le changement complet de l'armoire électrique et la pose de bouche d'extractions pour ventiler la zone.
- Il est préconisé la pose de cannes d'injection de produit avec système de vanne de condamnation lors des retraits de tubulure afin d'assurer la sécurité des techniciens lors du débouchage des tubulures d'injection.

Piscine de Piriac-sur-Mer :

- CTA bassin : La roue de récupération de chaleur de la CTA est HS, la gaine d'amenée d'air et de reprise d'air neuf est corrodée. Il est préconisé le changement de la CTA, et des deux gaines.



- Le revêtement d'étanchéité des bâches tampon bassins est dégradé, il sera à refaire.

Piscine de La Baule :

- Amélioration des pédiluves
- Amélioration et sécurisation du pompage en mer
- Optimisation de la désinfection au Brome dans les bassins (eau de mer)

Tarifs et Indicateurs financiers

1. Suivi des tarifs
2. Tarification « Public »
3. Tarification « Scolaires »
4. Tarification « Associations sportives »
5. Indicateurs financiers

1. Suivi des tarifs

Chaque année, les élus et les services de CAP Atlantique assurent le suivi des tarifs applicables par le délégataire aux catégories d'usagers des équipements aquatiques. Il s'agit essentiellement de l'application des révisions contractuelles définies dans le contrat de délégation de service public.

Les tarifs ainsi actualisés sont proposés par le délégataire à CAP Atlantique pour avis et accord.

2. Tarification « Public »

Tous les équipements du territoire proposent une tarification au passage, par abonnement, qu'il s'agisse de la baignade libre ou des activités.

De ce point de vue, la tarification est riche et adaptée aux différentes modalités de pratique. De plus, elle prend en compte un tarif différencié « saison » et « hors saison »

Relevés de tarifs 2021 (hors saison)

	Centre Aquatique du Pays BLANC	Centre Aquatique JP DHONNEUR	Centre Aquatique Aquabaule
Entrée simple adulte	4,80 €	5,30 €	6,60 €
Entrée simple enfant	3,80 €	4,30 €	4,60 €
Abonnement 10 entrées adulte	37,90 €	47,50 €	59,00 €
Aquagym (formule abonnement 10 séances)	76,10 €	94,80 €	/
Ecole de natation	58,10 € (5 séances)	58,10 € (5 séances)	/

Le ticket moyen « Public » ou « panier moyen » est de 8,78 € TTC pour les piscines de la collectivité. Les différences de tickets moyens entre les équipements s'expliquent par les tarifs de base des prestations mais aussi par la part des activités encadrées (cours de natation, aquagym, aquabike...) qui varie d'une piscine à l'autre. En complément, la hausse entre 2019 et 2021 est principalement due à l'intégration du centre aquatique Aquabaule qui a ouvert début 2020. En revanche, il y a très peu d'écart entre 2020 et 2021 (8,18 € en 2020).

	C.A.P.B	C.A.J.P.D	C.A.A	Consolidation	Evolution 2020/2021
Ticket moyen "Public" (CA public TTC / Fréquentation "Public" payant)	5,89 €	7,80 €	10,75 €	8,78 €	+ 7,4 %

En 2021, chaque usager des piscines a dépensé en moyenne 8,78 € soit 0,6 € de plus qu'en 2020.

Principaux tarifs des centres Aquatiques Jean-Pierre d'Honneur et Pays Blanc - 2021

GRILLE TARIFAIRE

	PROPOSITION EQUALIA	
	TARIFS CA JP	TARIFS CA PAYS
	hors saison	hors saison
Espace Aquatique <i>(Bassin Sportif 6 lignes d'eau, Toboggan, Bassin Ludique avec bain à bulles et Pataugeoire)</i>		
Entrée Adulte (à partir de 16 ans)	5,30 €	4,80 €
Entrée Enfant (de 3 à 15 ans)	4,30 €	3,80 €
Etudiant, handicapé	3,80 €	3,25 €
Enfant de moins de 3 ans	Gratuit	Gratuit
Carte d'abonnement 10 entrées Adulte	47,50 €	37,90 €
Carte d'abonnement 10 entrées Enfant	37,60 €	29,50 €
Carte d'abonnement 10 entrées étudiant, handicapé	31,70 €	31,10 €
Pass Famille (2 entrées Adulte + 2 entrées Enfant)	14,90 €	13,30 €
Entrée famille supplémentaire	3,80 €	3,30 €
Nocturne (de 20h à 22h)	0,00 €	0,00 €
Entrée nocturne piscine	3,20 €	3,30 €
Carte d'abonnement 10 entrées nocturne	31,70 €	29,30 €
Entrée nocturne piscine + balnéo	6,30 €	6,30 €
Carte d'abonnement 10 entrées nocturne + balnéo	63,10 €	56,80 €
Groupes	0,00 €	0,00 €
Groupes Adultes	3,60 €	3,30 €
Groupes Enfants	3,20 €	2,60 €
Espace Balnéo <i>(Bassin balnéo, douches hydromassantes et luminothérapie, Sauna)</i>	0,00 €	0,00 €
Entrée (Adulte uniquement)	7,30 €	4,80 €
Carte d'abonnement 10 entrées	66,30 €	37,80 €
Carte d'abonnement annuel	189,60 €	126,40 €
Espace Aquatique et Balnéo <i>(Espaces piscine et Balnéothérapie)</i>	0,00 €	0,00 €
Entrée (Adulte uniquement)	10,60 €	7,90 €
Carte d'abonnement 10 entrées	94,90 €	63,10 €
Carte d'abonnement annuel	316,00 €	252,80 €
Activités	0,00 €	0,00 €
Activ'gym, Bébés Nageurs, Jardin aquatique	0,00 €	0,00 €
1 séance	10,60 €	8,50 €
Carte d'abonnement 10 séances bébés nageurs, Jardin aquatique	94,80 €	76,10 €
Carte d'abonnement 10 séances Aquagym	94,80 €	76,10 €
Carte d'abonnement annuel (hors Activ'Bike)	316,00 €	266,30 €
Activ'Bike	0,00 €	0,00 €
1 séance Activ'Bike (si abonné aquagym)	8,40 €	8,50 €
1 séance Activ'Bike	10,60 €	10,50 €
Carte d'abonnement 10 séances Activ'Bike	94,80 €	94,40 €
Natation enfants et adultes	0,00 €	0,00 €
Abonnement annuel (de Septembre à Juin)	232,00 €	232,00 €
Stage Natation 5 séances hebdomadaire	58,10 €	58,10 €

Principaux tarifs du centre Aquatique Aquabaule - 2021

RECREA CAP ATLANTIQUE		Tarifs Contrat	Tarifs Contrat indexés	Proposition 2021
GRILLE TARIFAIRE sur la base d'une TVA à 20%		Tarif Contrat	Tarif Contrat indexés	Proposition 2021
ENTREES hors saison		Tarif hors saison	Tarif hors saison indexés	Tarif hors saison
Entrée Aquatique			1,07/37	
Adulte	a partir de 16 ans	6,50 €	6,60 €	6,60 €
Enfant	de 3 à 15 ans inclus	4,50 €	4,58 €	4,60 €
Enfant de moins de 3 ans		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Personne handicapée		4,50 €	4,58 €	4,60 €
10 entrées adulte	a partir de 16 ans	58,00 €	59,01 €	59,00 €
10 entrées enfant/10 PMR	de 3 à 15 ans inclus	40,50 €	41,20 €	41,20 €
Entrée famille	7 adultes + 2 enfants ou 3 enfants + 1 adulte	19,00 €	19,33 €	19,30 €
Entrée groupe, centres de loisirs	1 accompagnateur gratuit pour 8 enfants	4,05 €	4,12 €	4,20 €
Entrée Aquatique et Bien-être				
1 entrée Liberté	Entrée à l'espace aquatique et bien-être	20,00 €	20,35 €	20,40 €
10 entrées Liberté	Entrée à l'espace aquatique et bien-être	180,00 €	183,13 €	183,10 €
1 entrée Duo Liberté	Entrée à l'espace aquatique et bien-être pour 2 personnes	34,00 €	34,59 €	34,60 €
1 entrée all-inclusive	Entrée à l'espace aquatique et bien-être et accès à toutes les activités le temps d'une journée	25,00 €	25,43 €	25,40 €
Entrée Divers				
Entrée événementielle		de 10 € à 40 €	de 10 € à 40 €	de 10 € à 40 €
Anniversaire	Forfait pour 10 enfants : entrées, animation, goûter et boissons	122,00 €	122,08 €	122,10 €
Enfant supplémentaire - anniversaire		12,00 €	12,21 €	12,20 €
Caution ou re-creation carte ou bracelet		5,00 €	5,09 €	5,10 €
Frais d'adhésion à la smiling community		29,00 €	29,50 €	29,50 €
ENTREES saison		Tarif saison (juillet-août)	Tarif saison (juillet-août) indexés	Tarif saison (juillet-août)
Entrée Aquatique				
Adulte	a partir de 16 ans	7,50 €	7,63 €	7,60 €
Enfant	de 3 à 15 ans inclus	5,50 €	5,60 €	5,60 €
Enfant de moins de 3 ans		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Personne handicapée		5,50 €	5,60 €	5,60 €
10 entrées adulte	a partir de 16 ans	67,00 €	68,16 €	68,20 €
10 entrées enfant	de 3 à 15 ans inclus	49,50 €	50,36 €	50,40 €
Entrée famille	7 adultes + 2 enfants ou 3 enfants + 1 adulte	21,00 €	21,36 €	21,40 €
Entrée groupe, centres de loisirs	1 accompagnateur gratuit pour 8 enfants	4,95 €	5,04 €	5,00 €
Pass semaine - adulte	Accès illimité à l'espace aquatique pendant 1 semaine	22,50 €	22,89 €	22,90 €
Pass semaine - enfant	Accès illimité à l'espace aquatique pendant 1 semaine	16,50 €	16,79 €	16,80 €
ACTIVITES		Tarif public	Tarif public indexés	Tarif public
Pass activité Basic				
1 séance		13,00 €	13,23 €	13,20 €
10 séances		110,00 €	111,91 €	111,90 €
Stage vacances	5 séances	78,00 €	79,36 €	79,40 €
Pass-annuel natation	1 séance par semaine de septembre à juin (hors vacances scolaires)	290,00 €	295,04 €	295,00 €
Pass activité Premium				
1 séance Premium		16,00 €	16,28 €	16,30 €
10 séances Premium		140,00 €	142,43 €	142,40 €
ABONNEMENT		Tarif public	Tarif public indexés	Tarif public
Abonnement Adulte				
Classic - flexible	Accès illimité à l'espace aquatique	24,00 €	24,42 €	24,40 €
Essentiel - flexible	Accès illimité à l'espace aquatique et aux activités Basic	44,00 €	44,76 €	44,80 €
Excellence - flexible	Accès illimité à l'espace aquatique et à l'ensemble des activités Basic et Premium	54,00 €	54,94 €	55,00 €
Classic - annuel	Accès illimité à l'espace aquatique	260,00 €	264,52 €	264,50 €
Essentiel - annuel	Accès illimité à l'espace aquatique et aux activités Basic	480,00 €	488,34 €	488,30 €
Excellence - annuel	Accès illimité à l'espace aquatique et à l'ensemble des activités Basic et Premium	600,00 €	610,42 €	610,40 €
Option bien-être - flexible	Accès illimité à l'espace aquatique et à l'ensemble des activités Basic et Premium	24,00 €	24,42 €	24,40 €
Option bien-être - annuel	Accès illimité à l'espace aquatique et à l'ensemble des activités Basic et Premium	260,00 €	264,52 €	264,50 €
Domin'O - trimestriel	Accès illimité à l'espace aquatique et à une séance Domin'O par semaine (de septembre à juin)	200,00 €	203,47 €	203,50 €
Domin'O - annuel	Accès illimité à l'espace aquatique et à une séance Domin'O par semaine (de septembre à juin)	600,00 €	610,42 €	610,40 €
Abonnement Enfant				
Ludiboo - annuel	Accès illimité à l'espace aquatique	160,00 €	162,78 €	162,80 €
Kid's Mania - annuel ou abonnement Ludirage	Accès illimité à l'espace aquatique et à une séance Kid's Mania (de septembre à juin - hors vacances scolaires) ou Accès illimité à l'espace aquatique et à une séance Natation (de septembre à juin - hors vacances scolaires)	360,00 €	366,25 €	366,30 €
SERVICE PUBLIC		Tarif public	Tarif public indexés	Tarif public
Service public Scolaires				
Scolaires du 1er degré	Prix pour une séance de 40 minutes sur la base d'une classe par créneau, pédagogie et surveillance incluse	65,00 €	66,13 €	66,10 €
Scolaires du 2nd degré - collèges	Prix pour une séance de 45 minutes (soit 2 couloirs) sur la base d'une classe par créneau, surveillance incluse	32,00 €	32,56 €	32,60 €
Scolaires du 2nd degré - lycées	Prix pour une séance de 45 minutes (soit 2 couloirs) sur la base d'une classe par créneau, surveillance incluse	29,98 €	30,50 €	30,50 €
Service public Clubs et associations				
1 heure ligne d'eau - 25 m ou 33 m	hors surveillance et pédagogie	50,00 €	50,87 €	50,90 €
1 heure bassin de perfectionnement et de loisirs	hors surveillance et pédagogie	150,00 €	152,61 €	152,60 €
1 heure bassin d'apprentissage et d'activités	hors surveillance et pédagogie	150,00 €	152,61 €	152,60 €
1 heure bassin nordique	hors surveillance et pédagogie	150,00 €	152,61 €	152,60 €
1 heure bassin baines intérieur	hors surveillance et pédagogie	200,00 €	203,47 €	203,50 €
1 heure bassin baines extérieur	hors surveillance et pédagogie	200,00 €	203,47 €	203,50 €
1 heure espace aquatique OU bien-être	personnel d'accueil et d'entretien inclus	600,00 €	610,42 €	610,40 €
1/2 journée espace aquatique OU bien-être	personnel d'accueil et d'entretien inclus	1800,00 €	1831,27 €	1831,30 €
1 journée espace aquatique OU bien-être	personnel d'accueil et d'entretien inclus	3600,00 €	3662,54 €	3662,50 €
1 heure espace aquatique ET bien-être	personnel d'accueil et d'entretien inclus	1200,00 €	1220,85 €	1220,90 €
1/2 journée espace aquatique ET bien-être	personnel d'accueil et d'entretien inclus	3600,00 €	3662,54 €	3662,50 €
1 journée espace aquatique ET bien-être	personnel d'accueil et d'entretien inclus	7200,00 €	7325,08 €	7325,00 €
1 heure de prestation pédagogique		35,00 €	35,61 €	35,60 €

Offre PRO pour les Comités d'Entreprise : réduction pouvant aller jusqu'à 10% maximum en fonction des ventes réalisées par chaque structure (hors entrées / séances unitaires / abonnements flexibles)

3. Tarification « Scolaires »

Tarifs en vigueur pour le public scolaire sur les deux piscines communautaires (Conseils Communautaires des 18 septembre 2008 et 29 juin 2017) :

- Écoles primaires : 65 € par séance pour 2 couloirs ;
- Collèges : 16,00 € par séance et par couloir de 25 m ;
- Lycées : 13,53 € par séance et par couloir de 25 m.

Dans le cadre de la politique d'apprentissage de la natation scolaire de CAP Atlantique

- **Les tarifs applicables aux écoles primaires ont été réactualisés en 2017. Ils n'avaient pas augmenté depuis 2005**
- **Les tarifs applicables aux lycées et collèges ont été fixés en fonction des subventions publiques en vigueur afin de ne pas entraîner de coûts supplémentaires pour ces établissements scolaires publics et privés.**

4. Tarification « Associations sportives »

Des pratiques tarifaires incitatives ont été décidées en 2008 et 2011 par le Conseil Communautaire afin de répartir les créneaux des associations sportives sur les deux centres aquatiques.

La tarification pour les associations sportives a été maintenue depuis 2011, favorisant la pratique associative.

Tarifs associations sportives 2021

	Centre Aquatique du Pays BLANC	Centre Aquatique JP DHONNEUR	Centre Aquatique Aquabaule
Location ligne d'eau / h	15 €	30 €	52 €
Location ligne d'eau / 10 séances d'une heure	130 €	300 €	/

5. Indicateurs financiers

Coût net de fonctionnement des deux piscines pour la collectivité en **2021** : 1 109 066 € soit une diminution de 19,3 % par rapport à l'année précédente (1 374 112 € en 2020).

Coût de fonctionnement CAP 2021	C.A.P.B	C.A.J.P.D	C.A.A	Consolidation	Evolution 2020/2021
Subventions de contrainte de S/P (HT versée par CAP)	305 232 €	344 198 €	499 636 €	1 149 066 €	- 34,6 %
Recettes (perçues par CAP)	10 000 €	10 000 €	20 000 €	40 000 €	Conforme contrat
Coût net de fonctionnement (subventions - recettes)	295 232 €	334 198 €	479 636 €	1 109 066 €	- 19,3 %

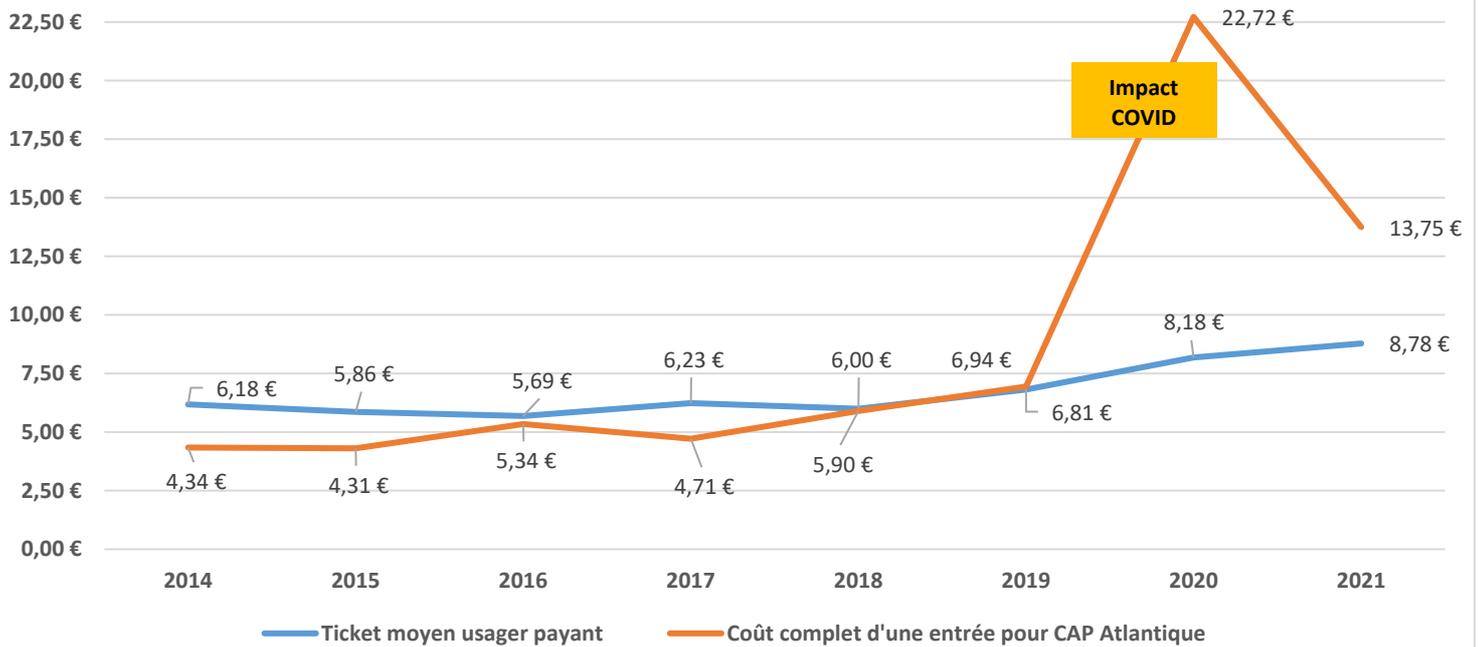
L'évolution des dépenses présentée dans le tableau ci-dessus est à mettre en relation avec la période COVID et le soutien financier des délégataires par CAP Atlantique.

Coût complet d'une entrée pour la collectivité 2021 : 13,75 €

Coût complet d'une entrée pour CAP Atlantique 2021	C.A.P.B	C.A.J.P.D	C.A.A	Consolidation	Evolution 2020/2021
Coût complet d'une entrée (C. net de fonctionnement + ch. personnel + ch. Amortissement + ch. Financières + ch. structure / Usagers payants publics)	11,93 €	13,89 €	14,66 €	13,75 €	- 39,5 %

Le coût complet d'une entrée pour la collectivité a diminué de 8,97 € entre 2020 et 2021 passant de 22,72 € à 13,75 €. Ce qui tend à revenir progressivement à une situation normale avant COVID.

Evolution du "ticket moyen usager" et du coût complet d'une entrée pour Cap Atlantique





En Bref...

2021 ...en bref

3 équipements aquatiques communautaires gérés en DSP.

2 046 m2 de plan d'eau couverts accessibles toute l'année.

205 jours d'ouverture du centre aquatique du Pays Blanc, **205 jours** au centre aquatique Jean-Pierre Dhonneur et **262 jours** au centre aquatique Aquabaule.

Fréquentation moyenne quotidienne : **256 entrées / jour**

Fréquentation globale 2020 des 3 piscines est près de **172 000 entrées** :

- Près de **149 000 entrées « publics »**
- Près de **3 000 entrées « associatives »**
- Près de **20 000 entrées « scolaires »**

Une fréquentation globale en augmentation entre 2020 et 2021 : **+ 42 %**

La natation scolaire 2021 :

- **20 153 entrées**

Ticket Moyen usager « Public » : **8,78 € TTC**

Coût net de fonctionnement des trois piscines pour la collectivité en 2021 : **1 109 066 €** soit une diminution de près de **19,3 %** par rapport à l'année précédente. Un coût qui reste élevé essentiellement lié à l'augmentation de subvention de contrainte pour service public dû au COVID-19.

